



Architect of an Open World™

Communiqué de Presse
Information réglementée

Bull annonce la publication de son document de référence 2013 intégrant certaines informations réglementées

Paris, le 17 mars 2014 : Bull annonce avoir mis à la disposition du public et déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) en date du 14 mars 2014 sous le numéro D. 14-0144 son document de référence relatif à l'exercice 2013.

Ce document est disponible sous format électronique sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org) ainsi que sur le site Internet de Bull (www.bull.fr) dans la section « investisseurs ».

Les documents suivants, diffusés au titre de l'article 221-1 du Règlement Général de l'AMF concernant l'information réglementée, sont intégrés dans le document de référence :

- Le rapport financier annuel 2013 ;
- Le rapport sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et les procédures de contrôle interne ;
- Le tableau relatif aux honoraires des contrôleurs légaux des comptes.

A propos de Bull

Bull est l'opérateur de confiance de la donnée en entreprise. Positionné sur le Cloud et le Big Data, le groupe assure l'intégration et la gestion de systèmes hautes performances et de solutions de sécurité de bout en bout. Bull propose des offres permettant à ses clients de traiter toute l'information à leur disposition pour créer de nouveaux usages. En toute sécurité, Bull transforme la data en valeur pour les organisations.

Aujourd'hui, Bull compte 9200 collaborateurs répartis dans plus de 50 pays dont 700 personnes entièrement dédiées à la R&D. En 2013, Bull a réalisé un chiffre d'affaires de 1,3 milliards d'euros.

Pour plus d'informations : <http://www.bull.fr>

Relations Investisseurs :

Vincent Biraud
Tél : 01 58 04 04 23
vincent.biraud@bull.net